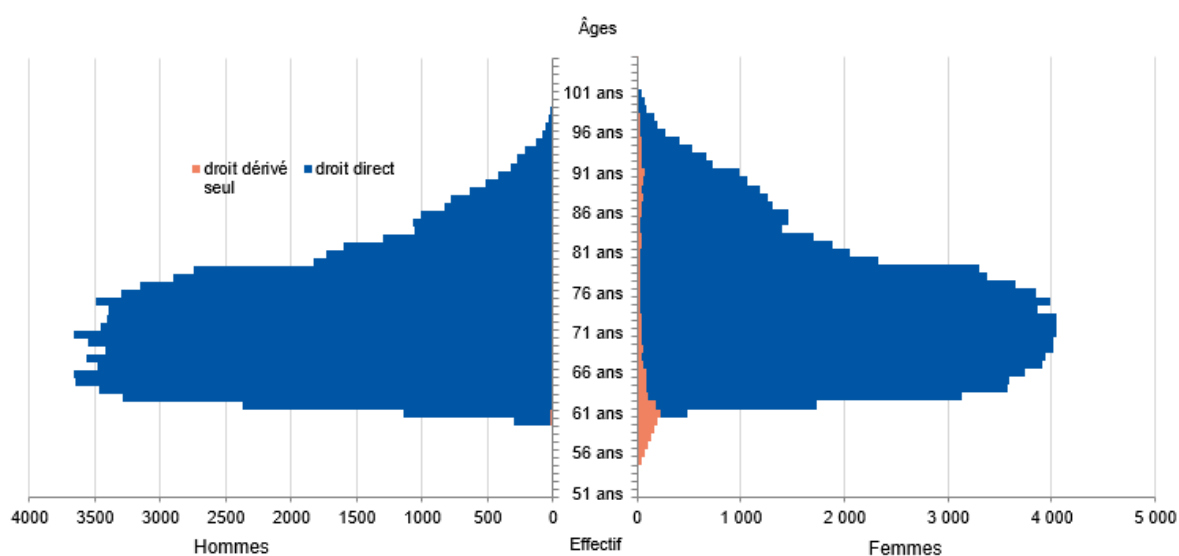


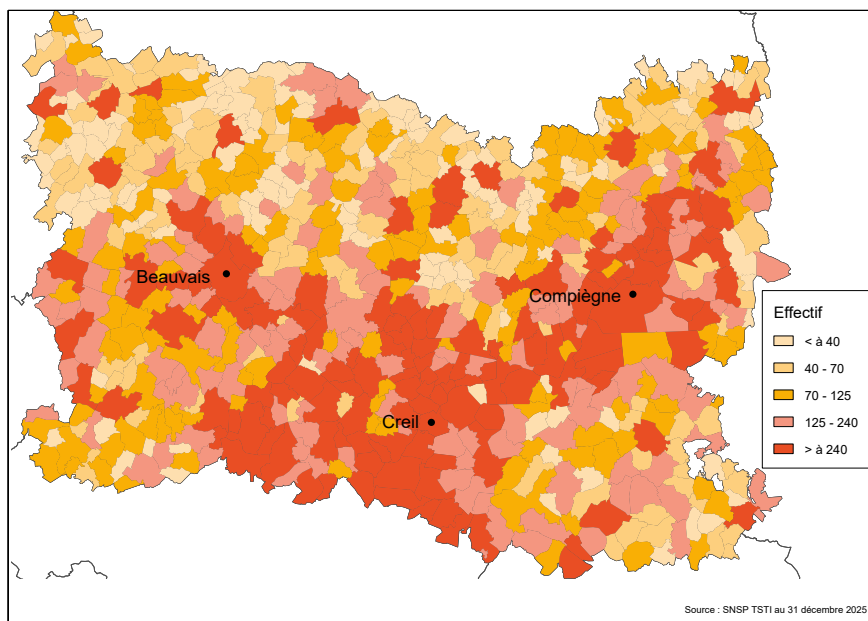
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 668	6 495	11 163
Droits directs (retraites personnelles)	4 352	4 619	8 971
Droits dérivés (retraites de réversion)	316	1 876	2 192
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	278	340	618
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 502	639	2 141
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,9 ans	63,4 ans	63,2 ans
Droits dérivés	75,2 ans	73,2 ans	73,5 ans
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	75 653	90 502	166 155
Retraités percevant un droit direct seul	73 176	65 254	138 430
Retraités percevant un droit dérivé seul	248	2 791	3 039
Retraités percevant les deux à la fois	2 229	22 457	24 686
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	3,2%	3,1%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	25 649	11 896	37 545
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	74,8 ans	74,1 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 177 €	907 €	1 030 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	10,4%	34,8%	23,5%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Beauvais			
Nombre total de retraités	4 420	6 297	10 717
Retraités percevant un droit direct seul	4 249	4 254	8 503
Retraités percevant un droit dérivé seul	10	215	225
Retraités percevant les deux à la fois	161	1 828	1 989
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,7%	5,9%	6,2%
Compiègne			
Nombre total de retraités	3 198	4 650	7 848
Retraités percevant un droit direct seul	3 109	3 195	6 304
Retraités percevant un droit dérivé seul	3	179	182
Retraités percevant les deux à la fois	86	1 276	1 362
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,7%	5,4%	5,5%
Creil			
Nombre total de retraités	2 048	2 426	4 474
Retraités percevant un droit direct seul	1 962	1 570	3 532
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	151	160
Retraités percevant les deux à la fois	77	705	782
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,5%	10,3%	12,2%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr